**Gestion de l’Unité Commerciale**

**« *un lieu marchand*, *visible* et *accessible à la clientèle***

**Titre I : Le Fonctionnement de l’Unité Commerciale**

* **Chapitre A / La notion d’unité commerciale**
* **Chapitre B/ Le réseau d’Unité commerciale**

**Titre II : La Gestion courante de l’Unité Commerciale**

* **Chapitre A/ Les flux économiques dans le cadre de l’Unité Commerciale**

**Chapitre B / Le cycle d’exploitation, le besoin en fond de roulement**

**Titre I : Le Fonctionnement de l’Unité Commerciale**

**Chapitre A : La notion d’unité commerciale**

***Préambule :* La notion d’Unité Commerciale (U.C) : 3 concepts**

* **Le concept d'organisation**  
  Une organisation est un groupement humain et structuré. Certaines organisations sont importantes en taille et complexe, elles comprennent de multiples sociétés elles mêmes divisées en unité.  
  D'autres organisations sont constituées d'une seule unité.
* **Le concept d'unité**  
  Une unité est une équipe managée par un responsable, qui a la charge d’organiser le travail de l’équipe, de l’animer, de la stimuler et de la motiver afin d’atteindre les objectifs fixés.
* **Le concept d'unité commerciale**  
  Une unité commerciale est un lieu physique ou virtuel ou le client est mit au contact d'une offre de produit ou de service. En l'absence d'espace, donc de contact, on ne parle plus d'UC, mais d'équipe commerciale.

**1 Définition de l’U.C**

L’UC est un lieu **physique** ou **virtuel** (internet) permettant à un consommateur d’accéder à une offre de produits ou services.

La notion de visibilité et d’accessibilité (lieu physique/Virtuel) est essentielle

La notion d’**Adéquation** entre l’offre et les besoins de la clientèle est primordiale

* L’U.C s’intègre dans un **espace,** **V*isible,***  ***Accessible et Marchand***
* Cette espace de contact au **client** est animé par une **équipe**

**2/Les principaux types d’UC**

**a) Définition**

L’U.C se compose toujours :

* d’un espace de contact au client
* d’une équipe pour l’animer

En l’absence de cette espace, on ne parle plus d’UC mais **d’équipe commerciale**

Ces 2 formes peuvent se combiner en fonction de la typologie et le non proximité des clients (équipes itinérantes) :

**b)Typologie des UC :**

* Le point de vente**: espace physique de vente de produits (marchandises)**
* L’agence commerciale **espace physique de vente de services**
* Le site marchand**: un espace virtuel de vente de produits et de services**

Suivant cette typologie **les composants et les caractéristiques** varient

* Le point de vente**: espace physique de vente de produits (marchandises)**

Espace destiné à la vente –lieu de rencontre avec la clientèle (attractif)

Composants : (clientèle + personnel chargé de l’ approvisionnement + zone de stockage)

Equipe variable suivant la taille

* L’agence commerciale **espace physique de vente de services**

Espace d’accueil au client –lieu d’information au client et de rencontre avec la clientèle (attractif)

Composants  (clientèle + commerciaux + personnel chargé da maintenance)

Equipe pour animer l’agence

* **L**e site marchand**: un espace virtuel de vente de produits et de services**

Site Marchand –l espace ouvert sur le Web

Composants  (clientèle + managers , l’informatique/logistique souvent sous traitée**)**

**3 Composition des UC**

***Accessibilité :***

Compte tenu de la dispersion géographique de la clientèle , l’UC peut mettre en place

Un réseau (multiplication des points de vente ou de service) , celui-ci peut intégrer des partenaires pour mettre à disposition l’offre

**V*isibilité :***

Externe En raison de sa dispersion, ce réseau doit pouvoir identifié (enseigne, aménagement, décoration), l’offre doit être standardisé et homogène

Interne l’organisation de travail, tout comme les domaines de gestion, logistiques ou stratégiques ont communes.

* **Chapitre B/ Le réseau d’Unité Commerciale**

**1/ Définition d’un réseau d’Unité Commerciale**

Compte tenu de la dispersion géographique de la clientèle , l’U.C peut mettre en place Un réseau (multiplication des points de vente ou de service) , celui-ci peut intégrer des partenaires pour mettre à disposition l’offre (**notion d’accessibilité)**

Selon la nature du bien ou du service , le réseau peut :

* Soit contacter directement les prospects et clients
* Soit les attirer vers des lieux de mise à disposition de l’offre du réseau

**2/ Les composants d’un réseau d’Unité Commerciale**

1. **La notion d’homogénéité de l’offre de biens et de services, et de l’organisation commune**

En raison de sa dispersion, ce réseau doit pouvoir identifié (enseigne, aménagement, décoration), l’offre doit être standardisé et homogène (Notion de visibilité Externe)

De même, l’organisation de travail, tout comme les domaines de gestion, logistiques ou stratégiques sont communes.

**3/ Les partenaires de l’Unité Commerciale**

Dans le cadre de son activité (marchande) l’UC, entretient nécessairement des échanges (marchands et/ou non marchands) avec des ces partenaires :

L’unité commerciale (UC) est vivante et à ce titre communique avec de nombreux partenaires  
**L’objectif du responsable à savoir, le Manager, garant du bon fonctionnement de l’UC, étant de maintenir des relations durables auprès des :**

**1/ Fournisseurs**  
Les fournisseurs sont des personnes très importantes pour l’UC car ce sont elles qui vont apporter à l’UC les biens ou prestations nécessaires pour qu’elle puisse fonctionner (machines, matières premières, entretien, maintenance, etc.).

* l**’objectif** étant de maintenir la régularité , la conformité des produits et des conditions de prix assurant la rentabilité. Le respect des conditions et des délais de règlements est essentiel pour garantir cet équilibre.

**2/ L’Etat et autres organismes attachés**  
L’Etat est un partenaire crucial de l’UC. L’Etat ou les collectivités locales peut ainsi aider l’UC à s’implanter ou à obtenir des subventions et des aides.  
L’Etat ou les organismes associés récolte également les diverses cotisations, impôts et taxes que l’UC lui verse.

* l**’objectif**  étant d’appliquer et de respecter les procédures, et les échéances, en terme de règlement (cotisations, taxes, amendes..) et de déclaration (personnel, URSSAF.

**3/ Les Actionnaires de l’UC**  
Les actionnaires de l’UC sont les personnes qui ont investi leurs fonds dans l’UC. Ces personnes peuvent être aussi bien des personnes physiques que des personnes morales (entreprises).  
Les actionnaires définissent les grandes lignes stratégiques de l’UC et confient la mise en œuvre de celles-ci ainsi que la gestion quotidienne au(x) dirigeant(s) de l’UC.  
Dans certains cas, les actionnaires et les dirigeants peuvent être les mêmes personnes.  
Les actionnaires souhaitent retirer un certain rendement de leur investissement. Ce rendement leur est apporté au travers de deux moyens :  
– Les dividendes qui correspondent à une partie du résultat annuel de l’UC qui est distribué aux actionnaires ;  
– La revente de l’UC qui leur permettra de dégager éventuellement une plus-value par rapport à leur investissement de départ.

* l**’objectif**  étant de respecter le plan stratégique, d’appliquer la transparence, la fluidité des informations et de garantir le résultat de façon à assurer le versement de dividendes.

**4/ Les organismes bancaires**Les banques assurent une partie importante du financement des UC. Les banques peuvent ainsi accorder des emprunts à l’UC afin que celle-ci puisse réaliser ses projets (construction d’une nouvelle unité de vente, construction d’une nouvelle installation, acquisition d’une nouvelle machine, etc.).

Les banques demandent à se faire rémunérer pour les emprunts qu’elles accordent. Cette rémunération s’appelle les intérêts. Ceux-ci peuvent être fixes ou variables. Nous y reviendrons dans une leçon ultérieure.

Les banques peuvent demander à l’UC des garanties pour l’emprunt qu’elle lui accorde. Ces garanties peuvent prendre diverses formes (hypothèque sur les biens immobiliers détenus par l’entreprise, interdiction de vendre certains actifs sans en avertir la banque, etc.).

* l**’objectif**  étant de respecter les encours, le remboursement des emprunts, et la transparence des comptes et du résultat d’exploitation.

**5/ Les salariés**  
Pour fonctionner, toute UC a besoin de main-d’œuvre. Le personnel de contact est un élément clé dans l’acte de vente et de fidélisation Celle-ci participe directement au développement et à l’image de l’UC. Les salariés doivent être correctement formés afin de pouvoir remplir correctement leurs taches. Les salariés peuvent également être motivés par diverses actions notamment liées à leur rémunération (bonus, primes, etc.). l

Le personnel de contact est un élément clé dans l’acte de vente et de fidélisation.

* l**’objectif**  est de mettre en place un management et une politique R.H sonpour maintenir le degré de motivation (condition et aménagement du temps de travail, politique salariales, mix rémunération, besoin e formation,…) et de garantir ainsi la qualité de service et de rentabilité.

**6/ Les clients**Les clients sont les personnes auxquelles l’UC va vendre ses produits ou ses services.  
Les clients peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales suivant le type de bien ou service vendu par l’entreprise, l’Etat, des associations, etc…

Cette différence dans la typologie des clients nécessite de la part de l’UC une adaptation de sa communication.  
Afin de développer sa clientèle, l’UC doit répondre aux besoins de celle-ci et leur assurer un service de qualité tant dans la vente que dans l’après-vente.

* l**’objectif** étant de développer la clientèle en restant en adéquation avec ses besoins (nature du produit et prix), et de pérenniser cette relation (fidélisation). L’UC doit veiller également au respect des délais de paiement pour maintenir son équilibre financier au regard de son cycle d’exploitation.

**4/ Les particularités des réseaux d’UC**

Lorsqu’elles sont organisées en réseau, les unités commerciales sont pilotées de façon plus ou mois directive appelée : **tête de réseau**

**a)Les types de types d’unités marchandes**

* **Les réseaux intégrés**

Les réseaux intégrés sont constitués de plusieurs unités commerciales appartenant à un même groupe. Elles sont donc liées par un lien capitalistique entre elles ou avec la maison-mère. Dans ce cas, la maison-mère du groupe a un rôle majeur dans l’organisation du réseau en définissant des procédures et des règles de fonctionnement communes aux différentes UC afin que l’ensemble forme un tout

* **Les réseaux associés les groupements d’achats**

Les réseaux associés sont constitués d’unités commerciales indépendantes juridiquement. Deux types de réseaux peuvent être distingués au sein des réseaux associés :  
– Les groupements d’achats : les UC sont regroupées sous une seule et même enseigne qui met à leur disposition toute sa  
force logistique, commerciale, financière, etc.

* **Les réseaux contractuels**

– Les réseaux contractuels : les UC sont regroupées autour d’une UC centrale dans le cadre d’un contrat. C’est le cas notamment des franchises, l’UC centrale étant le franchiseur et les UC étant les franchisés.

* **Les réseaux mixtes**

-Dans certains réseaux intégrés, des magasins sont détenus en propres, d’autres sont reliés au réseau par un contrat de franchise par exemple

**C) L’incidence de l’organisation en réseau**

**L a tête de réseau peut se substituer à l’UC, dans les tâches suivantes :**

* Mise en place d’une logistique de l’approvisionnement de l’UC (centralisation des achats, référencement des fournisseurs et des produits)
* Mise en place d’une logistique d’approvisionnement et de stockage
* Réalisation de campagne de publicité et de promotion
* Financement de l’UC
* Formation aux méthodes de ventes et gestion

Dans ce cas l’autonomie de l’UC est alors réduite, ses partenaires moins nombreux. En contrepartie, elle est soumise à des devoirs à l’égard du réseau :

* Paiement des droits d’entrée ou de redevance
* Respect des méthodes de vente et des normes de gestion +reporting
* Obligation de s’’approvisionner auprès des fournisseurs désignés
* Agencement normalisé et composition imposée de l’assortiment du magasin, etc..

**Titre II : La Gestion courante de l’Unité Commerciale**

L’activité de l’UC avec ses partenaires se traduit par des flux économiques.

On appelle **flux économique** desdéplacements d’information, de biens, de services, de moyens de paiement entre l’UM et ses partenaires (flux externe) ainsi qu’au sein même de l’UM (flux interne.)

* **Chapitre A/ Les Flux Economiques dans le cadre de l’U.C**

1. **/ Les types de flux économiques**

Deux types de flux économiques peuvent être distingués au niveau d’une UC :

– Les flux réels ou physiques : qui correspondent à des ventes ou des achats de biens ou de services.

– Les flux monétaires ou financiers : qui représentent la contrepartie monétaire des flux réels.

A chaque flux réel est attaché un flux monétaire. A titre d’exemple, la livraison d’un bien à un client a pour contrepartie le paiement du prix à l’UC par ce client. La livraison d’un bien par un fournisseur a pour contrepartie le paiement du prix au fournisseur par l’UC.

Exemple : *la vente de marchandise à un client est un flux réel* *(sortie de marchandise) et un flux monétaire (encaissement de la vente).*

Les flux monétaires peuvent être envisagés du point de vue client et du point de vue fournisseur.

**2/Les modalités de paiement**

Les flux monétaires relatifs à une même opération peuvent être réalisés :

* **Au comptant** : le flux financier se réalise en même temps que le flux monétaire
* **A crédit** : les flux financiers sont décalés dans le temps par rapport au flux réel

1. **La trésorerie**

Elle est le résultat des flux monétaires (encaissements/décaissements) d’une période. La trésorerie de l’unité commerciale est l’ensemble des sommes disponibles sur ses comptes courants bancaires ou postaux.

**Trésorerie à une date donnée (solde**) =

Trésorerie début de période + Encaissements de la période - Décaissements de la période

La gestion de trésorerie représente l’une des priorités pour le manager, il a le souci d’en assurer l’équilibre. La situation de trésorerie négative ne peut se concevoir que de façon ponctuelle, faute de quoi les engagements financiers ne peuvent être honorés et la continuité de l’exploitation est remise en cause.

1. **Le classement des opérations de l’unité commerciale**

On distingue 3 types d’opération :

1. **Les opérations d’exploitation**

Elles constituent les activités courantes de l’UC

* achats de biens et services
* ventes de biens et/ou services
* rémunération de salariés
* paiements des organismes sociaux , de la TVA à l’état

1. **Les opérations d’investissement**

Elles consistent en l’acquisition de moyens durables indispensables à l’activité commerciale et au développement de l’unité.

* acquisition de terrains
* construction ou acquisition de bâtiment
* achats d’équipements de matériel, informatique ou mobilier

1. **Les opérations de financement**

Elles permettent l’obtention des ressources nécessaires aux opérations d’investissement :

* emprunts bancaires
* apports des associés

**Chapitre B/ Le Cycle d’Exploitation et le Besoin en Fond de Roulement (BFR)**

Le cycle d’exploitation comprend les opérations courantes d’exploitation qui interviennent de façon répétitive (cyclique) dans l’UC.

**1/ Les étapes du cycle d’exploitation**

L’approvisionnement, le stockage, la vente sont les opérations essentielles du cycle d’exploitation

Elles entrainent des **encaissements à** partir des ventes au comptant et des règlements des créances par les clients et des **décaissements** (paiement des dettes fournisseurs, rémunération des salariés, paiement des charges sociales et toutes les dépenses liées aux opérations d’exploitation).

**2/ La durée du cycle d’exploitation**

La durée du cycle d’exploitation est la période qui s’écoule entre l’achat de marchandises, de fournitures ou de services et l’encaissement des recettes qui résultent de la vente de marchandise ou de services.

**3/ La représentation du cycle d’exploitation**

**4/ L’influence du cycle d’exploitation sur la trésorerie : le besoin en fond de roulement**

**5/ Les principes de gestion de la trésorerie d’exploitation**

**Chapitre B : Le cycle d’exploitation et le besoin en fond de roulement**

Le cycles d’exploitation comprend les opérations courantes d’exploitation qui interviennent de façon répétitives dans l’UC.

*1/ Les étapes du cycles d’exploitation*

L’approvisionnement, le stockages et la banque sont les opérations essentiels du cycles.

Elles entrent des encaissement a partir des ventes aux comptant ou a crédit et les décaissements payements au fournisseurs, rémunération des salariés, payements des charges, etc..

*2/ La durée du cycle d’exploitation*

la durée du cycle d’exploitation c’est la période qui s’écoule entre l’achat de marchandise de fourniture ou de services et l’encaissement des recettes qui résulte de la ventes de la marchandises ou de services. La longueur de ce cycle peut varier pour deux raisons :

- Le types d’activité de l’entreprise, pour le vente de services l’absence de stockages réduits la durée du cycle d’exploitation qui correspond alors a la durée entre les débuts de la prestation et son encaissements cela dépend des durée de chaque étapes.

- Il faut réduire la durée de stockages, réduire le délai clients a être payer plutôt et augmenter le délai fournisseur.

*3/ le besoin en fond de roulement*

Le cycle d’exploitation peut entrainer les besoin de financement ou des ressources de financements.

Le calcul du BFR = durée de stockage + délai clients - délai fournisseur.

*4/ Les principes de gestion de la trésorier de l’exploitation*

L’objectifs du dirigeant c’est de prévenir de façon continue une trésorier positifs, cette Objectifs sera atteint grâce au action suivantes :

En limitant la durée du stockage et la quitte de marchandise en stock, tout en ayant le soucie d’éviter la rupture.

En négociant des condition d’achat et de payement favorable avec les fournisseurs tout en faisant attention a ce que la qualité et le délai de livraison soit respecté.

En négociant ds conditions de règlement au près des clients a des conditions avantageuse, le délai et les avance.

En France le délai de règlements est fixer à 60 jours ou 45 jours à titre dérogatoire.